

**CONSEIL DE QUARTIER**  
**MAISON BLANCHE/STE ANNE/WILSON**  
**Balade de quartier, 03 juin 2015 à 16h30**  
**RELEVE DE CONCLUSIONS**  
**Mise à jour le 30/07/2015**



<p><b><u>Présent-e-s (10)</u></b>  <b><u>Conseil de quartier</u></b>          MAZOUJ Tarik, co-animateur élu          MANESSE Laure, co-anim habitante          BERNIER Marie-Josée          BERTOT Lydia          d'ELLOY Gabriel          MAQUIN Michèle          VUIBOUT Alain          EMERY Marie-Christine, ass. BVSA          MARTEAUX Marie-Thérèse, ass. BVSA</p>	<p><b><u>Habitant-e-s</u></b>          BALIGOUT Geneviève, Amicale des locataires ALVL          PINET Michèle, ass. Bien vivre à Ste Anne          POUILLART Alain, ass. BVSA</p> <p><b><u>Personne associée</u></b>          ABIDI Habid</p> <p><b><u>Excusée</u></b>          MIRAVETE Nathalie</p>	<p><b><u>Elues</u></b>          BEAUVAIS Valérie, adjointe en charge de la Voirie          SIMONET Marie-Thérèse, adjointe en charge de la petite enfance</p> <p><b><u>Direction des espaces verts</u></b>          WILQUIN Jacques</p> <p><b><u>Direction de la Voirie</u></b>          LITTIERRE Hervé          GANDOIN Isabelle</p> <p><b><u>Service Démocratie Locale</u></b>          MUSABIMANA Jean-Marie.</p>
--	---	---

**Objet de la visite : square Ste Clotilde, chaussée St Martin, rue de Courlancy.**

PROBLEMES REPERES / CONSTATS	OBSERVATIONS/SOLUTIONS PROPOSEES	SUIVI
<p><b>Rue Redru Rollin, en face du n°78 :</b>            Haie non taillée déborde sur le trottoir (parcelle à côté des Jardins familiaux).</p>	<p>➤ identifier à qui appartient le terrain            Un courrier au Service France Domaine, à Châlons, est à la signature pour leur demander de tailler la végétation qui déborde sur le trottoir.</p>	<p><a href="#">Réponse de la direction des espaces verts – Fiche PSU du 23/06/2015</a> :            Suite à ce signalement, les branches ont été élaguées pour conserver l'accessibilité du trottoir aux piétons.</p>

<p><b>Square Ste Clotilde</b> - Pelouse tondue la veille de la balade, mais le terrain n'est pas nettoyé ; - l'entretien est effectué en sous-traitance;</p>	<p>Ce square, en face de la basilique Ste Clotilde, est visité par les touristes et mérite beaucoup de soin</p> <p>➤ La tonte a été réalisée en retard. Des pénalités de retard ont été appliquées au prestataire. Le nettoyage consiste à désherber les aires stabilisées. Des herbes rases poussent en bordure des allées les moins utilisées. Un désherbage plus régulier des aires et allées sera demandé à l'entreprise.</p>	<p><i>Direction des espaces verts</i></p>
<p><b>Square Ste Clotilde</b> A côté de la canisette, support d'ampoule cassé</p>	<p>La pose de pieux pour empêcher le passage des voitures était déjà programmée, ainsi que la plantation de troènes, l'hiver prochain. Le programme annuel de pose des pieux débutera en juin.</p>	<p><a href="#">Réponse des directions de la voirie circulation et des espaces verts – Fiche PSU du 29/07/2015</a> :</p> <p>-Support d'ampoule cassé : Après vérification sur place le 22 juillet dernier, aucun dysfonctionnement ou matériel endommagé n'a été constaté. -Pose de pieux : Ils ont été installés. -Plantation de troènes : Les végétaux à remplacer ont été listés pour la saison de plantation de l'hiver 2015-2016.</p>
<p><b>Square Ste Clotilde</b> - Il n'y a pas assez de jeux dans ce square, très fréquenté par les assistantes maternelles avec leurs bambins.  - Sur l'aire de jeux pour enfants (2 à 12 ans), ➤ jeu cassé non remplacé ➤ sur le toboggan, traces de brûlé</p>	<p>Il serait bon de remplacer les planches brûlées du toboggan ; Les enfants se salissent (traces noires sur leurs vêtements).</p> <p>➤ Les contraintes budgétaires ne permettent pas d'assurer la maintenance de jeux supplémentaires. En raison des baisses des budgets d'entretien, le jeu à ressort n'avait pas été remplacé dans l'attente de savoir s'il était suffisamment utilisé. Puisque c'est le cas, des pièces sont en commande et le jeu sera remplacé dès livraison de celles-ci. D'un point de vue technique, les 2 planches brûlées n'ont pas besoin d'être remplacées. Elles seront poncées et vernies.</p>	<p><a href="#">Réponse de la direction des espaces verts – Fiche PSU du 29/07/2015</a> :</p> <p>(en complément des informations communiquées durant la balade)</p> <p>Le jeu à ressort a été réparé. Les planches de jeux brûlées ont été refaites.</p>
<p><b>Square Ste Clotilde</b> Les poubelles ; près de l'aire de jeux, n'ont plus de seau en métal, uniquement un sac plastique qui n'est pas aux bonnes dimensions.</p>	<p>➤ Les seaux dans les poubelles seront remis.</p>	<p><a href="#">Réponse de la direction des espaces verts – Fiche PSU du 29/07/2015</a> :</p> <p>Les seaux des corbeilles ont été remis.</p>
<p><b>Square Ste Clotilde</b> Le terrain de boules n'est plus beaucoup utilisé.</p>	<p>Ce serait mieux d'y installer d'autres jeux pour enfants, si budget possible. ➤ Sa remise en état sera étudiée en fonction de l'utilisation.</p>	<p><i>Direction des espaces verts</i></p>

Rue de Verzy sur sa partie publique, manque de propreté		<a href="#">Réponse de la direction des Déchets et de la Propreté – Fiche PSU du 01/07/2015</a> : Un lavage a été programmé et suite à ce signalement, une attention particulière sera accordée par le balayeur du secteur.
A côté du square Ste Clotilde, rue de Verzy, au n° 23-25, la place de livraison .....		<i>Direction de la voirie</i>
<b>Place Ste Clotilde</b> : en quittant la rue de Louvois, la végétation, très haute à cet endroit, cache aux automobilistes venant de l'Avenue Ste Clotilde, les enfants qui s'engagent sur le passage pour piétons.	➤ Le rabattage à 1 m de hauteur des arbustes poussant dans les jardinières en briques sera demandé à l'adjudicataire.	<i>Direction des espaces verts</i>
<b>Place Ste Clotilde</b> : les automobilistes se garent parfois en double file devant la maison des personnes handicapées		<i>Direction de la police municipale</i>
<b>Parvis de la basilique Ste Clotilde</b> : - des plots ont été enlevés - des marches sont cassées	➤ Mme Beauvais : créer une cohérence sur le parvis est une nécessité, de nouveaux plots, aux normes actuelles, seront commandés pour une meilleure harmonie visuelle. ➤ Pour l'inauguration, toutes les briques cassées avait été réparées. Une nouvelle intervention globale sera programmée en fonction des possibilités budgétaires.	<i>Direction de la voirie et des espaces verts</i>
<b>A l'intersection de l'avenue Ste Clotilde et la rue Ledru Rollin</b> : le panneau annonçant la fin de la zone 30 est peu visible	➤ un élagage des branches devant le panneau annonçant la fin de la zone 30 à l'intersection de l'avenue Ste Clotilde et la rue Ledru Rollin a été fait le 08/06.	<a href="#">Réponse des Directions de la voirie et des espaces verts – Fiche PSU du 24/07/2015</a> : Le panneau a été déplacé récemment en amont de son emplacement initial car il était trop proche de l'établissement scolaire. Suite à la remarque des conseillers de quartier, les branches devant le panneau « zone 30 » ont été élaguées le 8 juin dernier.

<p><b>Sur la rue Clovis Chezél</b>, la signalétique pour la Grande Mosquée de Reims est visible, par contre la Basilique Ste Clotilde n'est pas signalée par un poteau indicateur.</p>	<p>Il est demandé que la Basilique Ste Clotilde, soit signalée par un panneau indicateur, si possible avant le pont sous l'autoroute. De nombreux touristes venant de la basilique St Rémi, cherchent leur chemin.</p>	<p><i>Direction de la voirie</i></p>
<p><b>Chaussée St Martin</b> : elle est en stationnement unilatéral permanent, le stationnement minute n'est pas respecté.</p>		<p><i>Direction de la police municipale</i></p>
<p><b>Chaussée St Martin</b> Il est rappelé que le parking de la mosquée est privé.</p>	<p>Un accord avait été conclu entre l'AMCIR et la Ville de Reims, qui autorisait le stationnement des véhicules, les jours de marché. Il faudrait que ce soit appliqué.</p>	<p><i>Direction Juridique</i></p>
<p><b>Chaussée St Martin</b> - Qu'en est-il de la requalification de la chaussée grâce au projet Europan ; - Des terrains en friche et des maisons à l'abandon offrent un paysage désolé</p>	<p>Un nouveau projet pour ce secteur est en attente, Rappeler aux propriétaires des terrains, notamment Plurial Habitat, d'assurer l'entretien des terrains en friche. ➤ Le fauchage des parcelles dépendant de la direction des espaces verts sera réalisé comme tous les ans fin juin début juillet ; le fauchage tardif favorise la biodiversité.</p>	<p><i>Direction de l'urbanisme, Direction des espaces verts, Direction des déchets et de la propreté</i></p>
<p><b>Chaussée St Martin</b> Les automobilistes qui continuent sur la chaussée, en tournant à gauche, manquent de visibilité quand ils s'approchent de l'intersection avec la rue St Fiacre.</p>	<p>Supprimer le stationnement sur la rue St Fiacre ou changer le côté de stationnement et le passer à gauche.</p>	<p><i>Direction de la voirie</i></p>
<p><b>Rue des Maraîchers</b> Sur le parking débouchant sur la rue de Courlancy, les automobilistes se garent près de l'intersection.</p>	<p>Il est proposé de créer un zébra, côté droit de la chaussée, qui empêcherait le stationnement des voitures, trop près de l'intersection.</p>	<p><i>Direction de la voirie</i></p>
<p><b>Rue des Naussances</b>, Une végétation abondante favorise la présence des rats et sert de décharges à ordures à certains Rémois indécents.</p>		

<p><b>Rue Courlancy</b> entre la crèche Subé et le collège Sacré Cœur, synchronisation des feux</p>	<p>Mme Beauvais :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- pas de chicanes sur cette voie qui enregistre environ 3000 véhicules par jour ;</li><li>- la création d'une zone 30 exige des aménagements appropriés ;</li><li>- le feu installé fonctionne en boucle et en interne ;</li><li>- <b>la solution serait de mettre un feu détecteur de véhicules</b></li></ul>	<p><i>Direction de la voirie</i></p>
---	--	--------------------------------------

<p><b>Rue de Villedommange,</b> 1<sup>er</sup> bâtiment à gauche en remontant la rue, il semblerait que 2 poubelles visibles sur le trottoir, et qui portent le n° 118 rue de Courlancy, restent en permanence sur le trottoir</p>		<p><a href="#">Informations de la Direction des déchets et de la propreté – Fiche PSU du 19/06/2015 :</a> Suite à ce signalement, un agent du service collecte et animations fera une enquête sur place afin d'étudier la problématique pour, selon la configuration du site : - Retirer les bacs, - Rappeler le règlement de collecte.</p>
<p><b>Rue de la Bonne Femme,</b> en débouchant sur la rue de Courlancy, des trous sur la chaussée.</p>		<p><i>Direction de la voirie</i></p>
<p><b>Arceaux à vélos manquent sur le secteur Ste Anne</b></p>	<p>- Sur le terre-plein entre les rues de la Maison Blanche et d'Estienne d'Orves, l'espace n'est pas suffisant pour les arceaux à vélos ; - Sur la rue de Louvois, à proximité de l'école Louvois et en face, dans le prolongement de l'abri bus, l'implantation des arceaux constituerait une gêne pour les étalages du marché le dimanche.</p>	<p><i>Direction de la voirie</i></p>

Début de la balade : 16h45	Fin : 18h45	Durée : 2h
----------------------------	-------------	------------